



PAR COURRIER ET PAR TÉLÉCOPIEUR

Québec, le 21 mai 2002

Monsieur Claude Saint-Charles
Environnement Canada
Division des évaluations environnementales
1141, route de l'Église, 8^e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5

Objet : Questions de la commission concernant le projet de prolongement de
l'autoroute 20 entre Cacouna et Trois-Pistoles

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 6, 7 et 8 mai derniers sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des renseignements sur les terrains de la Réserve nationale de la baie de l'Isle-Verte. Elle vous soumet donc les questions suivantes :

1. Le document DA12 ci-joint, déposé en audience, illustre l'empiètement du tracé projeté de l'autoroute 20 entre Saint-Georges-de-Cacouna et Trois-Pistoles sur les lots 95, 97 et 98 qui sont de propriété fédérale. Dans ce contexte, le MTQ dit vous avoir rencontré (transcription audience du 6 mai, p.50, disponible sur notre site Internet) afin de discuter de la possibilité d'un échange éventuel de terrain avec vous. À cet égard, la commission aimerait savoir s'il est dans l'intention du Service canadien de la faune de donner suite à la proposition du promoteur (MTQ) ?
2. Quelle est votre position face aux autres lots de propriété fédérale (471 et 472-A) qui se retrouveraient au sud de l'autoroute projetée? Devraient-ils, selon vous, faire aussi partie de l'échange avec le MTQ ?
3. Quel est le potentiel d'habitat faunique des lots de propriété fédérale ici mentionnés (95, 97, 98, 471 et 472-A) ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 10 juin prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Renée Poliquin, coordonnatrice
du secrétariat de la commission

c.c. : Madame Louise Boucher, présidente de la commission